

SANTERRE SAEP

Amiens, le 24 octobre 2023

MONSIEUR LE PRESIDENT
SANTERRE SIEP
BUREAU DDE
1 RUE D'ASSEL
80170 ROSIERES EN SANTERRE

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Type	Code	Nom	Prélevé le : mardi 03 octobre 2023 à 10h16
Prélèvement	00121636		par : OZ
Unité de gestion	0089	SANTERRE SAEP	Type visite : D1
Installation	UDI 000967	DEMUIN UDI	Commune : DEMUIN
Point de surveillance	P 0000001756	CENTRE BOURG	
Localisation exacte	4 RUE DES ÉCOLES MITIGEUR CUISINE		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	19 °C				25,00
Température de mesure du pH	18,6 °C				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE					
pH	7,6 unité pH			6,50	9,00
MINERALISATION					
Conductivité à 25°C	745 µS/cm			200,00	1 100,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,11 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,15 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire

Analyse effectuée par : LDAR DE L'AISNE

Type de l'analyse : D1

Code SISE de l'analyse : 00121730

Référence laboratoire : H_CS23.7352.4

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Coloration	<5 mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<0,30 NFU				2,00
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES					
Ammonium (en NH ₄)	<0,050 mg/L				0,10
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	31 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	149 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL)		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00121636)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

**Pour la Préfecture et par délégation,
l'ingénieur du génie sanitaire**



Jérôme VEYRET